



LE DEVOIR

Les États-Unis veulent réduire le smog

Un effort insuffisant, selon les écologistes et le milieu de la santé

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Au moment où Daimler-Chrysler écope du plus coûteux rappel de l'histoire nord-américaine pour les dysfonctions de ses systèmes de catalyse et de carburateur, la US Environmental Protection Agency (EPA), l'équivalent d'un ministère fédéral de l'Environnement aux États-Unis, annonçait il y a quelques jours un projet de resserrement des normes d'émissions de particules fines dans l'air, projet qui ne ferait que la moitié du chemin nécessaire pour obtenir un véritable assainissement de l'air dans les villes américaines.

Le smog provoque 1500 décès chaque année à Montréal

Le débat sur l'évolution des normes en question touche aussi le Canada et le Québec en particulier. En effet, indiquent les études d'Environnement Canada, 50 % du smog intense qui frappe Montréal plusieurs fois par année provient des États du Midwest américain et de l'Ontario.

Le projet de resserrement des normes de l'EPA sur les particules fines a été annoncé sans bruit la veille de Noël mais n'a pas échappé aux critiques des écologistes américains, qui lui reprochent de ne pas respecter les exigences du Clean Air Act.

Le Clean Air Act des États-Unis, tout comme le Clean Water Act d'ailleurs, deux lois adoptées par le Congrès au début des années 70, exige du gouvernement américain qu'il revienne régulièrement ses normes sur l'air ambiant afin qu'elles protègent efficacement la santé publique et soient à la hauteur de ce que les meilleures technologies disponibles permettent. Si un particulier ou un groupe pense que l'EPA n'a pas imposé une norme au niveau de la «best available technology» (BAT), il peut obtenir l'annulation d'un règlement fédéral et faire ordonner à l'EPA par un tribunal d'émettre un règlement plus strict.

Au Canada comme aux États-Unis, les particules fines sont définies en deux catégories: les particules fines et les particules ultrafines, ces dernières faisant 2,5 microns (deux millièmes et demi de millimètre) et moins de diamètre. Le projet de règlement de l'EPA réduirait de moitié les concentrations actuellement permises. Ces particules sont pour la plupart

VOIR PAGE A 8: SMOG

■ L'Afrique passe au sans-plomb, page A 4

Recyclage: le temps presse

Montréal n'a pas atteint le tiers des 65 % fixés pour 2008



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

C'était jour de cueillette sélective des déchets hier à Montréal. Si la récupération du papier, du plastique, du verre et du métal donne d'assez bons résultats, c'est loin d'être le cas en ce qui concerne les matières putrescibles.

JEANNE CORRIVEAU

Le taux de récupération des déchets progresse à pas de tortue à Montréal. Les plus récentes statistiques révèlent que seulement 19 % des matières résiduelles sont récupérées ou recyclées, alors que l'objectif fixé par Québec pour 2008 est de 65 %. Si la collecte sélective atteint des performances honorables dans certains arrondissements, comme ceux du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont ou de Rosemont-Petite-Patrie, Montréal accuse toutefois une lacune qui risque de lui faire rater ses objectifs: l'absence d'un programme à grande échelle pour le compostage des résidus de table.

L'échéance de 2008 a beau approcher à grands pas, le responsable du développement durable au comité exécutif de la Ville, Alan DeSousa, s'accroche encore à l'espoir d'atteindre les objectifs de Québec.

Au cours des dernières années, Montréal a pourtant connu de bien maigres progrès en matière de recyclage et de récupération des déchets. Entre 2002 et 2004, la proportion de déchets qu'elle a réussi à détourner des sites d'enfouissement est passée de 16,8 % à 19,2 %. C'est ce que révèle le portrait 2004 de la gestion des

matières résiduelles publié la semaine dernière.

Si le taux de valorisation des résidus domestiques dangereux (RDD) atteint 36 % et celui de la collecte sélective (papier, verre, plastique et métal), 34 %, la transformation des matières putrescibles, bien qu'en progression, accuse un sérieux retard avec un taux de récupération de 10 %, alors que l'objectif de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 est de 60 %. Le problème, c'est que seules les feuilles mortes et les sapins de Noël sont récupérés

VOIR PAGE A 8: RECYCLAGE

2005, l'année de toutes les excuses

Au cours de l'année qui s'achève, des dizaines de personnages du monde de la politique et de celui des médias ont présenté des excuses publiques pour toutes sortes de raisons. En voici une liste non exhaustive, bien qu'étonnamment longue.

ANTOINE ROBITAILLE

■ En janvier, le juge John Gomery, pour avoir accordé des entrevues à des médias dans le cadre de la commission sur le scandale des commandites.

■ En avril, le premier ministre Paul Martin, pour le dérapage du programme des commandites.

■ En avril, un des stratèges du Parti conservateur, Geoff Norquay, après avoir comparé M. Martin à Oussama ben Laden.

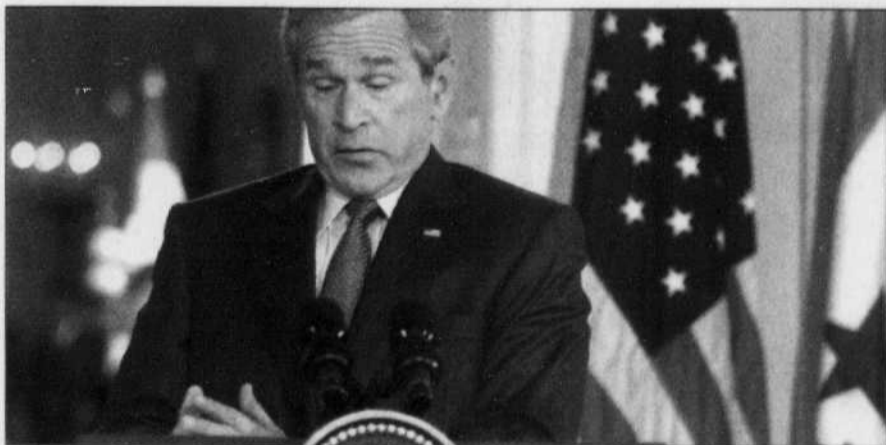
VOIR PAGE A 8: EXCUSES



Jean Charest, Gilles Duceppe, Gérald Tremblay

INDEX

7	78313 00067 2		
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	B 4
Culture	B 8	Monde	A 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 4
Économie	B 1	Sudoku	B 5
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



ANDREW COUNCIL AGENCE FRANCE-PRESSE

George W. Bush a présenté des excuses pour avoir mal géré la crise qui a suivi l'ouragan Katrina, l'été dernier.

Politique: l'ère de la contrition

Le «remords instantané», une stratégie bien de notre temps

Pourquoi se confond-on tant en excuses en politique de nos jours? La question se pose alors que la campagne électorale fédérale en cours prend des allures de course à la contrition: Duceppe, Sherrer, Scott Reid, etc., ont tous donné dans la repentance. Quel lien peut-on faire entre les excuses politiques et la vogue des excuses historiques? Pierre Elliott Trudeau, qui avait bien du mal à dire «je suis désolé», ne reconnaîtrait plus la politique d'ici. Bilan de l'année par la loupe des excuses.

ANTOINE ROBITAILLE

Le phénomène est frappant dans la campagne électorale fédérale en cours: les excuses pleuvent. Avant même l'actuelle trêve des Fêtes, Gilles Duceppe a bredouillé des excuses pour avoir souhaité la disparition des libéraux fédéraux; le directeur des com-

munications de Paul Martin, Scott Reid, a fait de même pour avoir déclaré que les parents canadiens détourneraient l'argent des services de garde promis par le Parti conservateur pour acheter du maïs soufflé et de la bière; l'ancienne ministre libérale Hélène Sherrer, dans la circonscription de

VOIR PAGE A 8: CONTRITION

MINES

Falconbridge met la main sur le nickel du Koniombo

■ À lire en page B 1

Des penseurs s'interrogent...

La psychanalyse peut-elle guérir ?

Questions de vie

Sous la direction d'Alain Houziaux

Armand Abécassis
Jean-Claude Guillebaud
J.-D. Nasio



120 pages • 18,50 \$

Les éditions de l'Atelier

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

La nouvelle politique fiscale de Goodale

La GRC enquête sur de possibles fuites

Ottawa — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a confirmé mercredi qu'elle avait entrepris une enquête criminelle à propos de fuites possibles au sein du gouvernement libéral juste avant une annonce du ministre des Finances sur les fiducies de revenus.

«Nous disposons de suffisamment de renseignements pour entreprendre une enquête criminelle», a déclaré le sergent Nathalie Deschênes de la GRC. Le Parti conservateur et le Bloc québécois ont réagi en demandant de nouveau par voie de communiqué la démission du ministre fédéral des Finances Ralph Goodale, tandis que le Nouveau Parti démocrate (NPD) a demandé au ministre de se retirer.

L'enquête vise à déterminer si les preuves sont suffisantes pour déposer des accusations. La GRC ne pouvait s'avancer sur la durée de l'enquête. La porte-parole a ajouté qu'elle ne pouvait commenter l'enquête plus amplement.

Toutefois, par voie de communiqué, la GRC a indiqué «qu'elle ne possède en ce moment aucune preuve d'actes illégaux ou répréhensibles de la part de quiconque,

incluant le ministre des Finances, Ralph Goodale».

La controverse découle de l'augmentation soudaine du nombre de transactions sur les titres de certaines sociétés versant des dividendes importants, le 23 novembre, quelques heures avant l'annonce d'une nouvelle politique fiscale par Ralph Goodale. Les changements avaient pour objectif de réduire la différence entre le taux d'imposition des actions et celui des actions de fiducies de revenu.

Le regain d'activité sur les marchés pourrait être le signe que des proches de M. Goodale auraient transmis de l'information privilégiée à des connaissances de l'industrie de la finance, ont soulevé des parlementaires.

Les chefs de l'opposition ont réclamé une enquête criminelle dès que cette fébrilité des marchés avait été révélée. Les partis ont harcelé les libéraux durant un mois sur cette question. Selon eux, les fluctuations des marchés démontraient que des investisseurs amis du PLC avaient dû obtenir des informations privilégiées de la part de membres éminents du parti. M. Goodale a toujours nié avec véhémence les allégations.

Le commissaire de la GRC, Giuliano Zaccardelli, a confirmé dans une lettre que son personnel se penche sur une possible entorse à la règle du secret juste avant l'annonce.

La GRC avait entrepris des vérifications à la demande de la porte-parole néo-démocrate des Finances, Judy Wasylycia-Leis, qui a appris la nouvelle et qui a demandé à M. Goodale de renoncer à ses fonctions, le temps que l'enquête suive son cours.

Le ministre des Finances a toutefois insisté pour dire qu'il n'y avait eu aucune fuite provenant de son ministère avant l'annonce du 23 novembre.

Un porte-parole libéral a dit que les autorités du parti allaient étudier l'annonce de la GRC avant de commenter.

Selon le porte-parole du Bloc québécois en matière de finance, Yvan Loubier, M. Goodale doit démissionner ou Paul Martin doit lui retirer ses dossiers jusqu'à la fin de l'enquête. «Au-delà du ministre des Finances, c'est une fois de plus l'intégrité du gouvernement Martin qui est remise en question», a-t-il souligné.

«Le ministre des Finances ne peut que remettre sa démission, a indiqué le porte-parole conservateur des Finances, Monte Solberg, dans un communiqué. Cette enquête confirme qu'il y a des raisons valables de soupçonner que des actes criminels ont été commis au sein de son ministère ou de son bureau. En tant que ministre, il doit en assumer la responsabilité. C'est ainsi que notre système fonctionne.»

La commission des valeurs mobilières de l'Ontario n'a pas confirmé si elle avait étudié la demande d'enquête formulée par le Parti conservateur. Mme Wasylycia-Leis avait aussi transmis une lettre à l'organisme réglementaire demandant des éclaircissements sur une enquête possible.

L'enquête de la GRC n'aboutira pas nécessairement au dépôt d'accusations criminelles.

Des vétérans des marchés boursiers avaient pour leur part affirmé qu'ils n'étaient pas surpris de la hausse des volumes sur les parquets ce jour-là, étant donné que les rumeurs affectent souvent les cours.

Presse canadienne

Harper veut protéger les droits des anciens combattants

Victoria, C.-B. — Un gouvernement conservateur adopterait une déclaration des droits des anciens combattants et embaucherait un ombudsman pour la faire respecter, a déclaré hier le chef Stephen Harper.

Le «protecteur» des vétérans aurait instruction d'accorder le bénéfice du doute aux demandeurs dans la plupart des litiges avec le fédéral, a-t-il spécifié. De même, M. Harper a aussi promis de dédommager les anciens combattants autochtones pour ce qu'il a qualifié de 60 ans de mauvais traitements depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il n'a pu toutefois préciser la valeur des réparations qui seraient versées.

«Il y a là une injustice historique», a lancé M. Harper, entouré d'anciens combattants, dans une salle de la Légion royale canadienne. «La plupart des vétérans autochtones n'ont virtuellement rien reçu des avantages auxquels les anciens combattants avaient droit, et c'est pourquoi nous prévoyons d'agir.»

Le chef conservateur a conclu son blitz de campagne des Fêtes sur l'île de Vancouver en promettant aussi d'examiner les services de santé aux vétérans ainsi que de se pencher sur le fonctionnement du Tribunal des anciens combattants (révision et appel). La lutte sera serrée sur l'île de Vancouver entre les candidats du Nouveau Parti démocratique et les conservateurs. Moins de 24 heures avant son passage à Victoria, M. Harper s'était arrêté à la base des forces canadiennes de Comox. Les conservateurs avaient alors promis de renforcer la présence de l'armée sur la côte ouest.

Presse canadienne

Le Bloc, le PLC et le PC ont des candidats partout au Québec

Le NPD est représenté dans 50 circonscriptions

ALEXANDRE SHIELDS

Le Bloc québécois a prétendu hier avoir été le premier parti à confirmer l'ensemble de ses candidats au Québec en vue de l'élection du 23 janvier, alors que les libéraux fédéraux soutiennent avoir complété cette formalité depuis le début de la campagne.

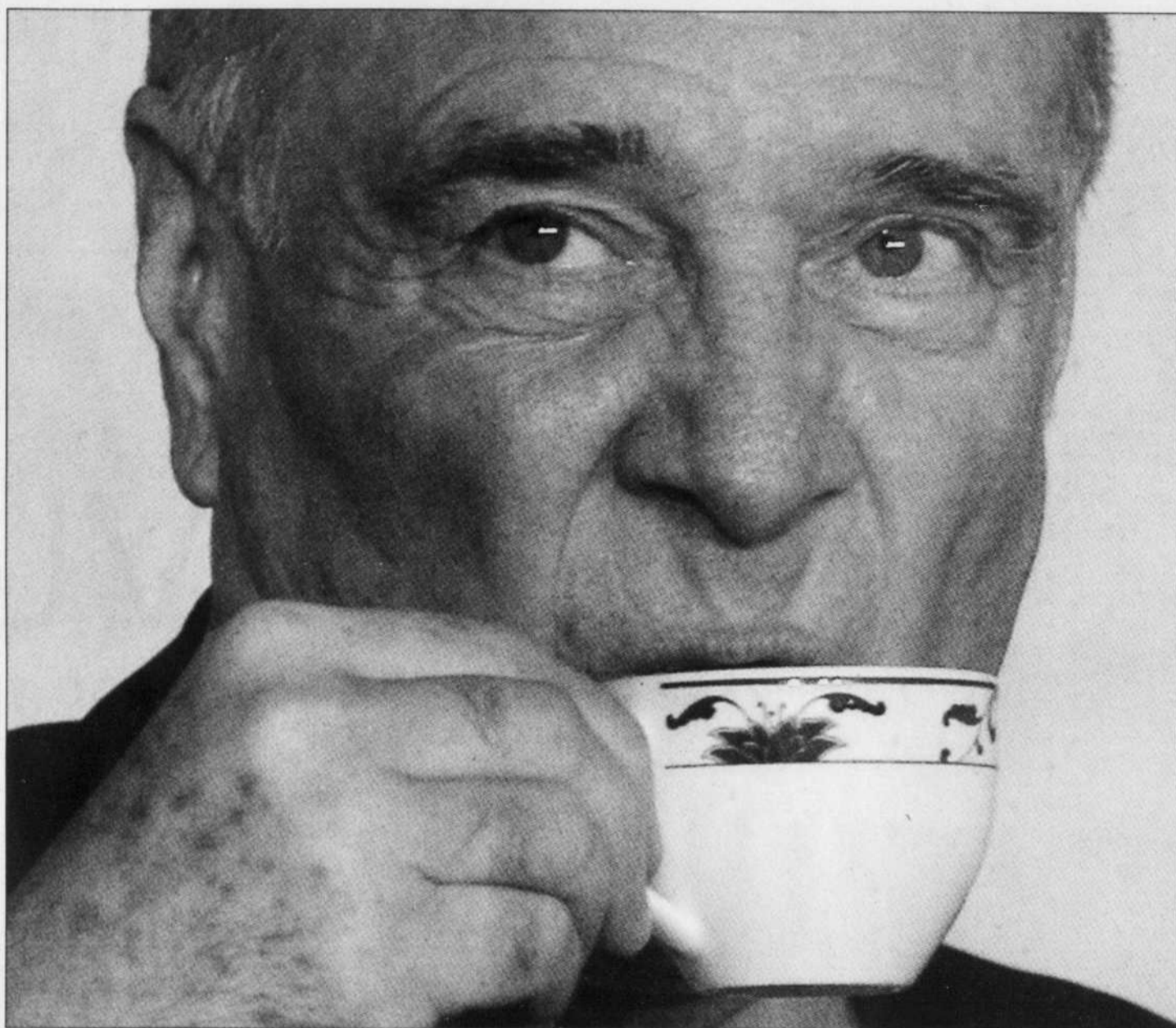
Après vérifications, le site du Parti conservateur confirme lui aussi que les troupes de Stephen Harper ont nommé tous leurs candidats pour la province et que le Nouveau Parti démocratique en compte 50 jusqu'à présent.

Le Bloc se réjouit tout de même de cette annonce, qui «démontre le niveau élevé de préparation de nos militants et de nos militants en vue des élections ainsi que leur détermination à vouloir convaincre la population du Québec de la nécessité de sanctionner les libéraux de Paul Martin», a fait savoir le chef bloquiste Gilles Duceppe par voie de communiqué. Ce dernier ne faisait pas campagne hier.

De son côté, la directrice des communications pour la branche québécoise des libéraux fédéraux, Irène Marcheterre, souligne qu'en mai dernier, le premier ministre Paul Martin a confirmé les candidatures de tous les députés et ministres déjà en poste. Elle ajoute que les autres candidats ont été confirmés lors du congrès tenu en début de campagne. Le site du Parti libéral confirme en effet que les libéraux seront représentés dans tous les comtés du Québec, mais sans préciser depuis quand l'identité de leurs candidats a été dévoilée.

Deux assemblées d'investiture bloquistes ont par ailleurs déboulonné des députés déjà en poste. Dans la circonscription de Beauharnois-Salaberry, la candidate Claude DeBellefeuille a remplacé le député sortant Alain Boire, qui l'avait emporté par 5279 voix en juin 2004. Celle qui défendra les couleurs du Bloc est confiante de l'emporter dans ce vaste comté où il sera difficile selon elle de faire sortir le vote. Epaulée par une équipe de 60 bénévoles, elle s'activait hier à préparer la campagne qui suivra la période des Fêtes. «Je ne tiens rien pour acquis», souligne-t-elle, à l'instar de M. Duceppe. Dans le comté de Châteauguay-Saint-Constant, la députée Denise Rivard-Poirier, qui a obtenu une majorité de 5044 voix à la dernière élection, a été remplacée par Carole Freeman, qui n'avait toujours pas de local électoral hier.

Le Devoir



Paul Martin a pris le thé hier avec les membres de la communauté chinoise de Montréal. Le chef libéral est au régime depuis un certain temps afin de perdre du poids. Il devra toutefois faire attention aux effets secondaires qui risquent de lui nuire pendant la campagne électorale.

South Beach Diet

Paul Martin rêve de perdre... du poids

La diète comporte son lot d'effets secondaires: vertiges, manque de concentration, fatigue, irritabilité, palpitations cardiaques, maux de tête et courbatures menacent le chef libéral

FABIEN DEGLISE

À son retour de son congé de Noël dans sa résidence des Cantons-de-l'Est, le premier ministre sortant Paul Martin devrait à nouveau faire face à la menace. Une menace provenant toutefois davantage du régime alimentaire qu'il s'impose, et dont il a suspendu les contraintes le temps d'une diète, que de ses adversaires politiques dans la campagne électorale en cours.

Maux de tête, palpitations cardiaques, fatigue et irritabilité. Le quotidien du chef du Parti libéral du Canada après les fêtes de fin d'année risque d'être prévisible. Or, les Harper, Duceppe et Layton n'y seront sans doute pas pour grand-chose. Le coupable? Son régime alimentaire, connu sous le nom de *South Beach diet*, — et les effets secondaires qui viennent avec — dont M. Martin s'est éloigné temporairement pour prendre du bon temps avec sa famille, a-t-il avoué jeudi dernier lors d'un point de presse à Gatineau.

Pour lutter contre son embonpoint, le chef du gouvernement est en effet à la diète. Depuis avril dernier. Sur recommandation de son épouse qui trouve le tour de taille de son mari trop généreux. Et dans la mer de recettes miracle disponibles sur le marché de la minceur, M. Martin s'est tourné vers celle du cardiologue américain Arthur Agatston, baptisée *South Beach diet*.

Ce régime, inventé en 1996, s'inspire de celui créé 25 ans plus tôt par le docteur Robert Atkins du fameux régime Atkins. En substance, il préconise lui aussi une réduction de la consommation de glucides afin de s'attaquer à la ceinture de graisse qui se développe parfois chez les hommes d'un certain âge.

Présenté en trois phases à suivre consciencieusement, ce programme gastronomique met par contre de l'avant l'absorption de bons glucides offerts par les fruits, les légumes et

les grains entiers — en opposition aux moins bons du pain blanc ou des patates — ainsi que sur la consommation de bons gras, comme ceux de l'huile d'olive et des noix. Les gras saturés, du beurre et des viandes rouges par exemple, sont par contre bannis.

À elles seules, ces figures culinaires imposées permettraient de perdre ainsi de quatre à six kilos les deux premières semaines, puis entre 500 grammes et un kilo les semaines suivantes, selon les promoteurs de cette formule popularisée entre autres en 2004 par l'ancien président américain Bill Clinton qui, comme M. Martin, avait à l'époque avoué publiquement y avoir succombé pour faire plaisir à sa Hillary.

Le menu est inspirant. Contrairement aux effets secondaires qui, à l'image d'autres solutions du même genre, accompagnent forcément un régime alimentaire hautement restrictif.

Dans ce registre, la communauté scientifique est en effet catégorique. A trop réduire sa consommation de glucides, le carburant de l'organisme humain, le mangeur de régime s'expose immanquablement à une multitude de symptômes. Des symptômes induits par les changements drastiques de ces habitudes imposés au métabolisme.

Parmi eux, les vertiges, le manque de concentration, la fatigue, l'irritabilité, les palpitations cardiaques ou encore les maux de tête et les courbatures, peut-on lire dans un des nombreux examens critiques du régime *South Beach* présenté sur le portail américain d'informations à caractère familial, *families.com*. Pire, les règles sévères de ce régime conduisent aussi à la déshydratation du corps, ce qui explique d'ailleurs la perte de poids des premières semaines causée non pas par la disparition de graisse, comme souhaité, mais bien par une baisse du niveau d'eau dans l'organisme.

Et ce n'est pas tout. Le cerveau, dont les fonctions sont alimentées entre autres par ces glucides, se trouve lui aussi affecté. Un détail

important qui a d'ailleurs incité Beth Mansfield, une diététiste d'Ottawa citée par la Presse canadienne (PC) en avril dernier, à déconseiller fortement ce genre de régime à un premier ministre. «En réduisant les glucides, il réduit aussi ses fonctions cognitives, disait-elle à l'époque. Cela ne permet pas à un homme comme le premier ministre d'être au maximum de ses capacités.»

Tout comme les critiques adressées aux Atkins, Montignac et autres chasseurs de glucides de ce monde, celles touchant le régime *South Beach* n'étonnent guère. Elles apportent aussi de l'eau au moulin des pourfendeurs de régimes en tout genre qui, depuis des années, estiment, à l'image du Center for Science in the Public Interest (CSPI) aux États-Unis, que ces recettes miracle sont davantage des recettes commerciales que sanitaires visant à faire gonfler le compte en banque de leur inventeur plutôt qu'à réduire le tour de taille de ceux et celles qui s'y frottent.

Le ministre ontarien de la Promotion de la santé, Jim Watson, semble le croire aussi. Hier, il n'a en effet pas fait mention de ces régimes dans ses conseils pour l'année 2006 afin d'inciter ses contemporains à «manger santé et à demeurer actifs». Sa médecine: mettre plus d'activité physique en commençant «par de petits changements et [en adoptant] une approche progressive», a-t-il expliqué par voie de communiqué. Côté bouffe, il préconise aussi une grande variété d'aliments, sans restrictions, et le «contrôle des portions [qui peut] faire une grande différence» lorsqu'on cherche à perdre du poids. Une recette simple, accessible, largement défendue par les cardiologues, diététistes et autres gardiens de la santé publique et qui, contrairement au régime *South Beach*, ne risque pas de se transformer en *best-seller* pour un médecin de Miami et en lecture de chevet pour un premier ministre en campagne.

Le Devoir

SKI ALPIN

Simard et Acton
se démarquent au slalom

Page B 6



CHANSON

Les dix meilleurs
spectacles d'ici en 2005

Page B 8

C A H I E R
B

ÉCONOMIE

La confiance
revient
au Canada

ÉRIC DESROSIERS

Les consommateurs canadiens ont regagné confiance, depuis la flambée des prix de l'énergie et l'ouragan Katrina. Phénomène rare, ils afficheraient même un meilleur moral que leurs voisins américains.

Jusqu'à relativement stable, l'indice de confiance des consommateurs canadiens Décima-Groupe Investors avait accusé, en septembre, sa plus forte baisse depuis son instauration en 2001, perdant d'un seul coup 13 points par rapport au total de 87,9 points affiché en mai. Il n'a toutefois pas tardé à rebondir, ont révélé hier les auteurs de l'enquête trimestrielle, reprenant immédiatement 9,7 points en trois mois, ce qui l'a fait passer d'un total de 75,1 points en septembre à 84,8 points en décembre.

«Quand on y pense, ce mouvement est très facile à comprendre», observe Aurel Courcelles, directeur Planification financière avancées au Groupe Investors. *L'économie canadienne dépend beaucoup de l'énergie. La hausse des prix dans le secteur a affecté à la baisse la confiance des ménages cet automne. Le retour graduel à des prix plus normaux a eu pour effet de corriger la situation.*

Il faut dire que, fondamentalement, les consommateurs canadiens ont raison de ne pas trop s'en faire, note-t-il. Leur devise est forte, le chômage est à son plus bas, on ne trouve pas de trace d'inflation, les taux d'intérêt sont encore relativement faibles et la Bourse affiche une belle tenue. *Il est difficile de prévoir ce qui va arriver à plus long terme, mais dans l'immédiat, tout va plutôt bien.*

La situation apparaît moins bonne aux États-Unis, où le même indice n'a regagné que 4,7 points au cours des trois derniers mois et atteint désormais 81,6 points. C'est la première fois depuis cinq ans que les Canadiens se montrent plus optimistes que les Américains, affirment nos enquêteurs. *L'économie américaine dépend moins du secteur de l'énergie que le Canada, explique Aurel Courcelles. De plus, les ouragans ont beaucoup affecté le moral des gens. Et il y a tout ce mouvement d'insatisfaction à l'égard de la guerre en Irak.*

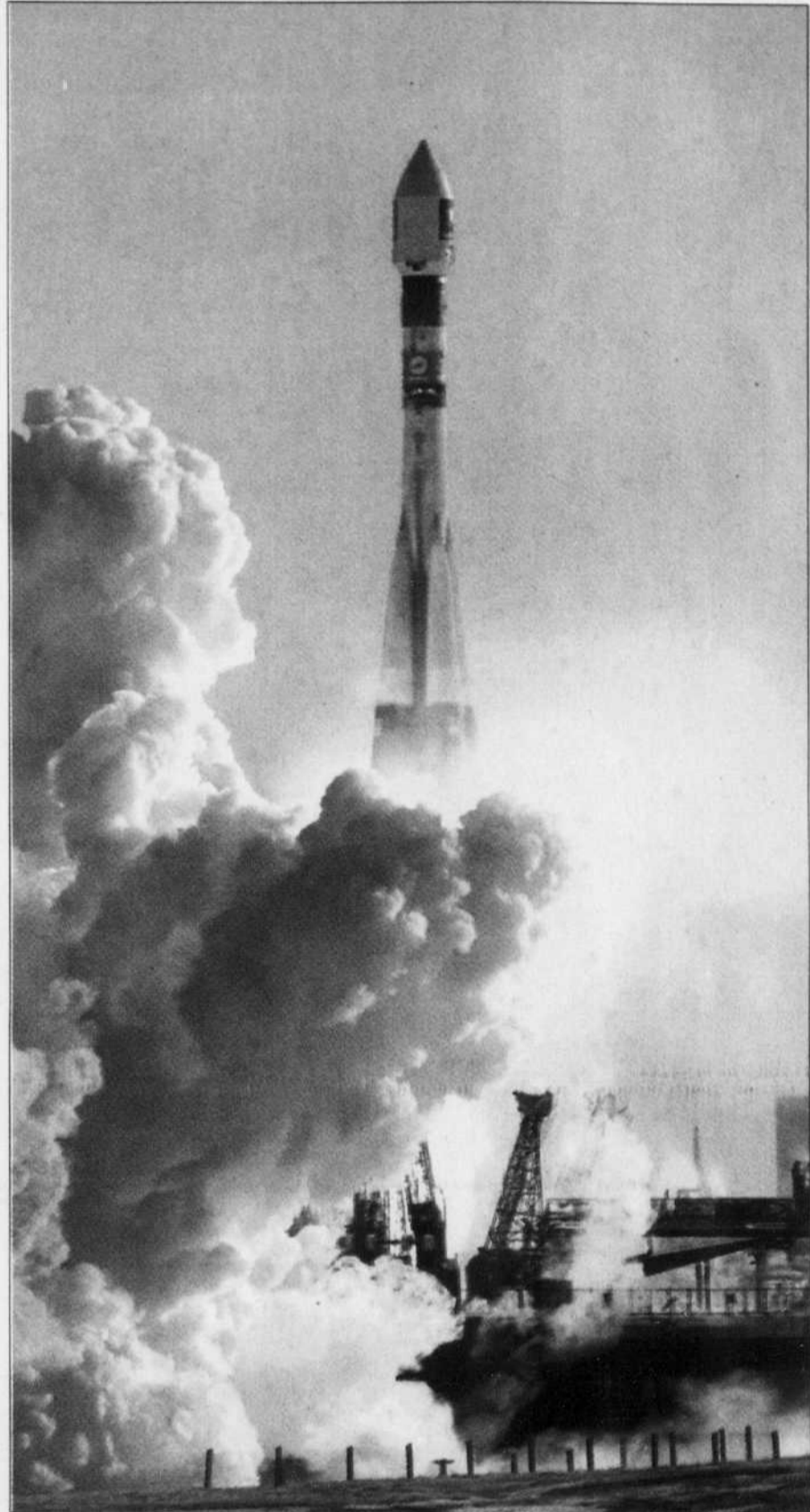
Calqué sur le célèbre indice de l'université du Michigan, qui mesure la confiance des consommateurs américains depuis 1966, l'indice Décima-Investors repose sur un sondage comprenant cinq questions. Ces questions portent notamment sur l'évaluation du répondant de l'évolution de la situation économique en général, sur l'évolution de sa propre situation financière ainsi que sur son intention de procéder à des achats importants tels qu'une maison, une voiture ou encore des meubles.

Pour plusieurs économistes, cette mesure de l'opinion publique est un bon indicateur non seulement de l'humeur des consommateurs, mais aussi des perspectives de croissance économique. On évalue en effet que la consommation des ménages compte pour environ 60 % de l'activité économique canadienne et 66 % de l'économie des États-Unis.

L'Alberta qui rit, le Québec qui pleure
La firme Décima a établi des sous-indices régionaux

VOIR PAGE B 4: CONFIANCE

Galileo prend son envol



REUTERS

LE PROJET GALILEO, qui doit affranchir l'Europe de sa dépendance des États-Unis en matière de navigation par satellite, a pris hier un tour concret avec la mise en orbite réussie d'un premier satellite chargé de tester les technologies mises en œuvre par le futur système. À lire en page B 5.

Le blocage
semble
total à
Tremblant

FRANÇOIS DESJARDINS

Malgré les efforts d'un conciliateur visant à rapprocher la direction de la Station Mont-Tremblant et le syndicat des 1500 employés en grève, les négociations achoppaient toujours sur plusieurs points hier. La partie patronale a d'ailleurs annoncé, tard en soirée, que le syndicat avait rompu les discussions.

Le syndicat avait précisé au cours de la journée que les parties n'étaient «pas très loin» de s'entendre sur la question des salaires. *Il n'y a pas eu beaucoup de développements»,* avait concédé Benoît Filion, président du syndicat local affilié à la CSN depuis 1983. *«Sans entrer dans les détails, ça bloque pas mal partout. Pour ce qui est de l'offre salariale, on n'est pas très loin. Mais là où c'est ardu, c'est dans les clauses normatives [qui portent sur les conditions de travail] et dans la demande d'un régime de retraite.»*

Il a été impossible de joindre le syndicat après l'annonce de l'employeur concernant la rupture des pourparlers. La direction a indiqué dans un communiqué qu'elle allait «réévaluer ses positions.»

L'offre patronale que les membres du syndicat ont rejetée à 61 % vendredi proposait d'augmenter les salaires de 16,5 % en cinq ans. Au départ, le syndicat demandait 15 % en trois ans mais a diminué ce chiffre à 11 % en cours de route. Ce 11 % provient directement des ententes conclues un peu partout à l'été dans le secteur hôtelier.

Le centre de ski du groupe Intrawest, le plus gros de l'est de l'Amérique du Nord, offrait hier 41 pistes sur 94 avec quatre remontées-pentes. Environ 200 cadres s'affairaient à l'entretien de la montagne et des chambres d'hôtel. L'achalandage est de 5000 ou 6000 skieurs par jour, comparativement à une moyenne de 12 000 en temps normal, affirme la direction. La plupart des commerces du village piétonnier sont ouverts.

Impact sur la station

Même si la montagne est ouverte aux skieurs, partiellement à certains égards, la direction de Mont-Tremblant s'inquiète de plus en plus de l'impact à moyen et à long terme sur la réputation de la station auprès des touristes étrangers. *«Certains nous disent qu'ils n'ont pas l'intention de revenir»,* a déclaré la porte-parole Lyne Lortie. Il a été impossible de joindre le cabinet de la ministre Françoise Gauthier, responsable de Tourisme Québec.

Les séances de conciliation se déroulaient à quelques heures seulement de l'expiration de l'offre de la partie patronale. Bien que la proposition de l'employeur eut été rejetée, celui-ci avait indiqué peu après qu'il allait la maintenir jusqu'au 28 décembre à minuit. Sinon, disait-il, il serait trop tard pour l'adopter car chaque jour qui passe représente des «centaines de

VOIR PAGE B 4: TREMBLANT

Falconbridge met la main
sur le nickel du Koniambo

ÉLOI ROUYER

Paris — Le canadien Falconbridge est sur le point de mettre la main sur le gisement de nickel calédonien du Koniambo, le groupe métallurgique français Eramet ayant été débouté hier dans sa demande de gel des titres de propriété de ce riche massif au centre d'un long bras de fer entre les deux groupes.

Le tribunal de grande instance (TGI) de Paris a ainsi levé le dernier obstacle à l'obtention du gisement par Falconbridge et son partenaire calédonien, la SMSP (Société minière du Sud-Pacifique, contrôlée par les indépendantistes), qui doit intervenir ce samedi 31 décembre.

L'ultime étape de la procédure est attendue aujourd'hui avec l'officialisation du transfert de la propriété lors de l'assemblée générale de Nickel Management Jersey Limited, un consortium de banques britanniques, entité juridique porteuse des titres du Koniambo.

Eramet souhaitait que le juge des référés du TGI procède à une mise sous séquestre des titres de propriété et d'exploitation du massif.

Plusieurs décennies de nickel

«Le gisement de minerai du Koniambo est une ressource de catégorie mondiale avec une teneur très élevée en nickel et des ressources qui permettront la production de nickel pendant plusieurs décennies», s'est réjoui dans un communiqué Aaron Regent, président de Falconbridge. *«Le projet est maintenant en position d'entrer dans sa prochaine phase de développement. Les conditions de base pour le marché du nickel demeurent positives et confirment le besoin pour l'industrie minière de développer de nouvelles ressources afin de faire face à la forte demande. Le projet Koniambo sera un fournisseur de nickel clé pendant plusieurs années à venir.»*



MARC LE CHELARD AGENCE FRANCE-PRESSE

«Le gisement de minerai du Koniambo est une ressource de catégorie mondiale avec une teneur très élevée en nickel et des ressources qui permettront la production de nickel pendant plusieurs décennies», affirme Falconbridge.

VOIR PAGE B 4: NICKEL



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Claudette Carbonneau espère que l'attitude de Québec ne servira pas d'exemple au reste des employeurs.

La CSN
ne décolère pas
contre Charest

ÉRIC DESROSIERS

Toujours aussi en colère contre le gouvernement Charest et la façon avec laquelle il a agi pendant le conflit de travail dans le secteur public, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, espère à tout le moins qu'il ne servira pas d'exemple au reste des employeurs du Québec.

Dressant le bilan de l'année 2005, la leader syndicale a de nouveau qualifié hier de «coup de force injustifié et injustifiable» le décret qui a mis un terme, il y a deux semaines, aux moyens de pression des employés du secteur public et parapublic et qui devrait imposer leurs conditions de travail jusqu'en mars 2010. *«J'espère que ce geste inconsidéré du gouvernement ne sera pas l'exemple qui vient de haut et qui incite les employeurs à dire: «je me ferme à toute perspective de négociations et je cherche par la manière forte à imposer ma vision des choses»,* a-t-elle ajouté en conférence de presse. *«Ça serait dramatique et ce serait générateur de situations fort*

VOIR PAGE B 4: CSN

LES SPORTS

Canadien 4, Tampa Bay 3

Le Tricolore arrache une victoire

ROBERT LAFLAMME

Tampa — Le Canadien y est finalement allé d'un effort soutenu à l'étranger, comme Claude Julien l'exigeait depuis belle lurette, et il est venu à bout du Lightning de Tampa Bay 4-3, hier, devant une foule de 21 934 spectateurs au St. Pete Times Forum.

Le CH a donc stoppé à neuf (0-6-3) sa série de défaites sur les patinoires adverses, à un revers du record d'équipe remontant à 1926.

L'avantage marqué du Lightning dans la colonne des lancers, 44-24, ne s'est pas traduit par une domination aussi évidente sur la glace. José Théodore a été solide à son retour au jeu, souvent dans les moments importants, mais le gardien n'a pas volé le match. Le Lightning a obtenu plusieurs tirs en supériorité numérique.

Les unités spéciales ont d'ailleurs joué un rôle important, le Canadien marquant deux fois sur le jeu de puissance. C'est finalement le but de Pierre Dagenais, à 8:34 de la troisième période, qui a fait la différence. Le grand ailier a surpris le gardien John Grahame d'un tir des poi-

gnets haut décoché du flanc droit. Le défenseur Pavel Kubina avait ramené les équipes à la case départ, à 4:06, concrétisant le retour de tir anodin de Tim Taylor.

Richard Zednik avait procuré les devants au CH pour la deuxième fois de la soirée, au début du troisième vingt, redirigeant la frappe du défenseur suisse Mark Streit.

Jan Bulis et Sheldon Souray ont ajouté les autres filets du Canadien (18-11-6), qui a doublé le Lightning (19-16-3) au classement dans l'Est. Alex Kovalev a récolté deux passes.

Vincent Lecavalier et Ryan Craig ont été les autres marqueurs des perdants.

Julien satisfait

Claude Julien a finalement obtenu ce qu'il désirait depuis longtemps: une victoire d'équipe. «On a été compétitifs, c'est ce qu'on doit retenir ce soir», a affirmé l'entraîneur, à l'issue du gain du Tricolore.

Le Canadien a aussi saisi les occasions. «En raison de l'effort, ces buts-là sont mérités, a-t-il dit. Les gars ont bien bataillé derrière le filet adverse et le long des rampes,

surtout en troisième période.»

Julien a identifié quelques joueurs méritants, les Niklas Sundstrom, Steve Bégin et Chris Higgins, en plus de souligner la solide performance de José Théodore à son retour au jeu. «José a été excellent, on en avait bien besoin. Il nous a donné la chance de l'emporter. C'est important pour toutes les équipes de miser sur un bon gardien.»

Mission accomplie

Théodore avait affirmé mardi qu'il voulait faire la différence afin de replacer l'équipe sur la bonne voie. Il pouvait dire mission accomplie, même s'il a mal paru sur le deuxième but du Lightning. Après tout, il a bloqué 41 lancers, étant supérieur à son opposant John Grahame.

«Je voulais soutenir la déclaration que j'ai faite. J'avais comme objectif de garder l'équipe dans le travail. Mes coéquipiers ont fait le travail. Ce que j'ai apprécié, c'est qu'on n'a pas paniqué.»

A l'aise devant le but, sa condition physique représentait son unique crainte. Sa blessure au ge-

nou gauche l'a empêché de faire du vélo stationnaire. «Je pompais l'hulle plus qu'à l'accoutumée parce que j'ai reçu plusieurs lancers, a-t-il avoué. Le Lightning a créé beaucoup d'occasions à l'attaque et de la circulation devant le filet. J'ai eu le gros numéro 76 [Evgeny Artyukhin] dans la face pendant toute la soirée.»

Quant à Pierre Dagenais, il a expliqué avoir fait confiance à son instinct de marqueur sur la séquence du but gagnant. «Des tirs hauts du côté rapproché du gardien, je pratique ça pendant les séances d'entraînement. Ce matin, ça n'avait pas fonctionné», a-t-il dit. «Quand on peut loger la rondelle au bon endroit, c'est un beau lancer. Je l'ai bien réussi, le gardien ne s'y attendait pas.»

A l'instar de Julien et de Théodore, Dagenais a parlé des bienfaits que cette victoire d'équipe pourrait apporter au Canadien.

José a été très bon, mais on a montré du caractère après avoir vu le Lightning créer l'égalité deux fois. C'est ce qui est le plus important.

Presse canadienne

ET PUIS EUH



Jean Dion

Ceci n'est pas un bilan

Non, il n'en est juste pas question. Les bilans distillent un ennui qui n'est pas sans rappeler un débat des chefs de deux heures en traduction simultanée. Oh, un bilan de siècle, de millénaire, je ne dis pas, on peut faire des liens, dégager des tendances lourdes, avoir l'air smatte, quoi. Mais un bilan d'année? «17 février: Joe Binne termine quatorzième de l'épreuve en solo. 34 avril: abandon de Joe Binne lors du concours par équipe. 52 juillet: à l'occasion de la compétition en couple, Joe Binne est disqualifié. 83 novembre: internement de Joe Binne.» Et c'est tout. Et le lendemain, personne ne se souvient plus de rien. D'ailleurs, s'ils avaient la moindre mémoire, les gens, on n'aurait pas besoin de leur faire des bilans de ce qui remonte à 12 mois à peine, non?

De toute manière, les faiseurs* de bilans se moquent considérablement de vous. Regardez comme ils publient leurs bilans alors que l'année dont il est fait état n'est pas encore terminée. Et si quelque chose de gros — un athlète qui déclare qu'il a été dopé à son insu et qui dit la vérité, mettons — survient le 30 décembre, ou le 44, tant pis, vous ne l'aurez pas dans le bilan. Vous vous arrangerez tout seuls. Vous le complèterez vous-mêmes, votre foutu bilan. Moi, je vous dis, tout ça ne fait pas très sérieux.

(* Après plusieurs mois de travail en laboratoire sans subvention de l'Etat, le Groupe de recherche et de réflexion sur le rabâchage (GRRR) en est arrivé à la conclusion que l'auteur d'un bilan est un bilancier. Or, comme on retrouve inévitablement des bilans à la fin de chaque année, tout était en place pour que naquit l'expression le retour du bilancier. Je vous remercie de votre compréhension, comme ils disent dans le métro même s'ils n'essaient même pas un peu de savoir si on a compris.)

En outre, le bilan s'attache au passé, et il n'est pas bon d'ainsi ressasser le passé car, comme disait le poète maudit qui faisait des strophes avec les souvenirs de ses vieux péchés et en développait un spleen de tous les diables, ce qui est fait est fait. Au contraire, la rubrique *Et puis euh* est, à l'instar du rhododendron qui tend ses étamines en direction des rieurs rai du disque solaire afin d'en puiser le suc goûteux de la photosynthèse (c'est une image), entièrement tournée vers le présent. Ce qui adonne d'autant mieux qu'en ce moment précis, dans le merveilleux monde du sport™, il ne se passe rien.

Ce qui lui permet, à *Et puis euh*, entre autres activités heuristiques, de se livrer à de savantes conjectures en ce qui concerne l'état des choses dans le football professionnel américain. Pour ceux celles d'entre vous-mêmes qui préfèrent suivre la trêve électorale qui n'en est pas une pantoute, mentionnons qu'au fur qu'on approche de la fin du calendrier régulier au football professionnel américain, tout plein de scénarios de séries emberlificotés apparaissent. Cas type, voici la situation des Dallas Cowboys telle que décrite par la NFL en personne:

«DALLAS COWBOYS. Cowboys can clinch playoff spot with: 1) DAL win + WAS loss or tie; 2) DAL win + CAR loss; 3) DAL win + TB loss + NYG loss + NYG and DAL clinch strength of victory tie-

breaker over TB; 4) DAL tie + WAS loss.»

Après ça, vous viendrez dire que ça ne prend pas des qualifications intellectuelles particulières, par exemple savoir lire, pour devenir commentateur sportif. Le scénario 3, avouez, il est tout de même pas mal et demande à ce qu'on s'y arrête dans notre course éfrénée à la consommation.

Cela étant, il faut savoir un autre menu truc: au football professionnel américain, toute prédiction est ridiculement aléatoire et quiconque s'avise d'en faire s'expose à passer pour un imposteur. Certes, les zexperts ne manquent pas, mais ils se trimballent des taux de clairvoyance avoisinant les 50 %, et ça ne semble pas les gêner une miette. Un bon vieux pile ou face ferait aussi bien l'affaire.

Toutefois, la démarche reste hautement scientifique. Prenons le match Cincinnati-Kansas City de dimanche prochain. En principe, Cincinnati n'a rien à gagner, étant déjà champion de sa division, et Kansas City doit absolument l'emporter et espérer de l'aide venue d'ailleurs sous une forme étrange. Or une étude en labo révèle que KC est imbattable à domicile en décembre, ayant remporté ses 18 derniers matchs en ces circonstances. Et là vous vous dites «maudine, c'est sûr, ils vont gagner, à moins bien évidemment qu'ils ne soient dus pour en échapper une». Sauf que la joute de dimanche, attention ça va donner un petit coup, aura lieu en janvier. Et en janvier à domicile, les Chiefs ont perdu leur dernier match, contre Indianapolis il y a deux ans. Mais c'était en séries. Alors vous compulez les graphiques et vous découvrez que la dernière fois que Kansas City a joué à domicile en janvier en saison régulière, c'était il y a six ans, et il a perdu contre Oakland. Et là vous songez encore, parce que ça bout en dedans, «alors moi, je prédis quoi, surtout qu'il ne reste à plus personne qui était là il y a six ans et que, de toute manière, ce n'est pas contre Oakland?»

Je ne sais pas ce que vous prédiriez, mais il est un fait le processus mental qui conduit à la formulation d'une prévision relative à l'issue de ce match est autrement plus fascinant que la lecture d'un bilan de fin d'année.

Et il existe une autre sacrée bonne raison d'éviter le bilan: vous pourriez en pleurer. Ne niez pas, ça ne sert à rien.

Car, oui, à la lecture du bilan, vous entrapercevriez ceci: «*Quelque part en novembre, le Canadien de Montréal présente un rendement d'à peu près 12 victoires et trois défaites. On commence à manufacturer le cordon qui ceinturera la rue Sainte-Catherine lors du défilé de la coupe Stanley. Alex Kovalev, qui a soudain perdu le "ei" d'"Alexei", est sur le point d'être élu maire de Montréal. Tout le monde est full excité.*»

C'était le bon temps, n'est-ce pas? Moi, vous me connaissez un peu depuis le temps, je regardais le tout avec détachement et m'interpellais dans mon Saint-Nicéphore intérieur: «Attends un peu, chose, ce club joue au-dessus de sa tête collective, tu vas voir, dans un mois et demi, il va s'en trouver pour exiger la tête du coach et la mise au ballottage de la moitié de l'équipe.»

Et de fait. jdion@ledevoir.com

EN BREF

Gretzky de retour derrière le banc des Coyotes

San José — Wayne Gretzky devait être de retour derrière le banc des Coyotes de Phoenix pour le match de mercredi soir

à San José. Il avait quitté l'équipe le 17 décembre pour se trouver auprès de sa mère, décédée deux jours plus tard. Gretzky s'est envolé pour la Californie mardi afin de rejoindre son équipe. Rick Tocchet l'a remplacé durant son absence et il a mené les Coyotes à deux victoires et trois défaites en quatre matchs. — PC

Slalom géant

Simard et Acton se démarquent

Lienz, Autriche — Geneviève Simard retrouve lentement sa forme des beaux jours et a complété en 12^e place le slalom géant de Lienz en Autriche remporté hier par la Suédoise Anja Paerson, la championne de l'hiver dernier qui s'est ainsi emparée de la première place au classement général de la Coupe du monde pour la première fois cette saison.

L'autre Québécoise, Brigitte Acton, s'est classée 28^e et a été la seule autre Canadienne classée.

En un temps de 2min 09s 94, Paerson a devancé l'Autrichienne Nicole Hosp par 21 centièmes de seconde et la Slovène Tina Maze par 40 centièmes.

Simard a terminé à tout près de deux secondes de Paerson, qui remportait sa troisième course de la Coupe du monde en 2005-06, son premier géant après deux slaloms.

«J'étais à proximité de Paerson mais j'ai fait quelques petites erreurs qui ont été coûteuses», a confessé Simard qui a passé le court congé de Noël dans la famille de son amie, la skieuse autrichienne Alexandra Meissnitzer.

«Je suis presque tombée. Il n'en faut pas beaucoup.»

Acton n'était carrément pas satisfaite de sa performance. «Je suis frustrée, a-t-elle dit. Je m'attendais à un peu mieux de moi-même. Mon objectif n'est plus simplement de me qualifier. Je veux terminer parmi les 15 premières.»

Simard est à la recherche de la forme qui lui a valu de compléter le slalom géant de Santa Caterina au deuxième rang en janvier dernier.

«J'imagine que ça s'en vient. Peut-être pas assez vite à mon goût... je suis tellement patiente», a-t-elle dit en montrant le contraire, une courte distance entre ses deux doigts. «Espérons que tout sera en place pour les Olympiques. Mais il y a des points positifs.»

«Je skie vraiment bien présentement. Je fais des erreurs parce que je vais à la limite et prends des risques. J'aimerais pouvoir combiner deux bonnes descentes.»

Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	G	P	DPFBP	BC	Pts
Ottawa	26	6	3	154	77 55
Buffalo	25	11	1	123	11351
Toronto	20	14	3	121	11943
Montréal	18	11	6	101	11242
Boston	13	18	6	109	12432

Section Atlantique

Philadelphie	23	8	5	136	11351
N.Y. Rangers	22	12	4	119	97 48
New Jersey	16	16	5	107	11537
N.Y. Islanders	17	17	2	118	13336
Pittsburgh	8	19	8	94	14124

Section Sud-Est

Caroline	23	10	3	132	11849
Tampa Bay	19	16	3	119	12341
Atlanta	16	16	6	131	13638
Florida	14	20	5	104	12633
Washington	12	20	3	101	14027

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	25	9	3	140	98 53
Nashville	24	7	3	113	95 51
Chicago	13	19	4	99	12830
Columbus	11	25	1	77	13223
St. Louis	9	21	4	92	13422

Section Nord-Ouest

Calgary	21	12	4	95	93 46
Edmonton	21	13	4	124	11946
Vancouver	20	11	5	122	11345
Colorado	19	16	3	142	13041
Minnesota	17	16	4	105	91 38

Section Pacifique

Los Angeles	24	14	1	136	11349
Dallas	23	11	1	119	96 47
Phoenix	18	17	2	104	10338
Anaheim	16	15	6	103	10238
San Jose	15	15	5	105	11135

Hier

Ottawa 6	Caroline 2
Montréal 4	Tampa Bay 3
Minnesota 4	Edmonton 2
Columbus 1	Anaheim 0
Floride 6	Boston 4
New Jersey 7	Washington 2
N.Y. Rangers 6	N.Y. Islanders 2
Philadelphie 4	Atlanta 3 (P)
St. Louis 2	Chicago 1
Los Angeles 5	Colorado 3
Nashville à Vancouver, 22h30	
Phoenix à San Jose, 22h30	

Aujourd'hui

Philadelphie	à Caroline, 19h
Buffalo	à Toronto, 19h30
New Jersey	à Pittsburgh, 19h30
St. Louis	à Dallas, 20h30
Los Angeles	à Phoenix, 21h00
Minnesota	à Calgary, 22h

Demain

N.Y. Islanders	à Ottawa, 19h
Boston	à Tampa Bay, 19h30
Montréal	à Floride, 19h30
Atlanta	à Buffalo, 20h
Columbus	à Chicago, 20h30
Nashville	à Edmonton, 21h30
Colorado	à San Jose, 22h30

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Jeu, 29 décembre :	7h30 à 16h30
Vend, 30 décembre :	7h30 à 12h00 ***
Lun, 2 janvier :	FERMÉ
Mardi, 3 janvier :	FERMÉ
Mercredi, 4 janvier :	7h30 à 16h30

***Pour être effectives le 31 décembre ou le 4 janvier, les demandes d'arrêts temporaires de livraison par camelot doivent nous parvenir au plus tard le 30 décembre avant 10h00.

EN BREF

Lance Armstrong, Ireland, Wotherspoon et Rempel gagnants des essais olympiques

Austin, Texas — Associated Press a désigné Lance Armstrong son athlète masculin de l'année pour une quatrième année consécutive. Le septuple vainqueur du Tour de France est le premier athlète masculin honoré à une quatrième reprise par l'agence de nouvelles depuis qu'AP sonde les journalistes et reporters, soit depuis 1931. Armstrong a reçu 30 des 83 votes pour devancer le gagnant du trophée Heisman, le demi-arrière Reggie Bush, de Southern California, qui a reçu 23 votes. — AP

Calgary — Mike Ireland et Jeremy Wotherspoon ont partagé le titre au 500 mètres chez les hommes et Shannon Rempel l'a emporté chez les femmes mardi lors des essais olympiques canadiens en patinage de vitesse longue piste. Chez les hommes, Ireland, qui est originaire de Winnipeg, et Wotherspoon, qui est né de Red Deer en Alberta, ont présenté des chronos moyens identiques de 34,71 secondes. Brock Miron, de Calgary, a terminé troisième en 34,82. — PC

Pour les Fêtes

offrez un abonnement au journal LE DEVOIR

à un nouvel abonné* et recevez GRATUITEMENT le livre de Garnotte, notre caricaturiste!

GARNOTTE 2005



LES RENTOUILLABLES

LE DEVOIR

POUR COMMANDER :

514-985-3355 1 800 463-7559

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	73,85 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	130,40 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	234,69 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	104,32 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

l'adresse complète et le numéro de téléphone de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 6 janvier 2006 inclusivement. Quantité de livres limitée.

* L'abonnement offert en cadeau doit être fait à une adresse différente de celle de votre abonnement actuel.

LE DEVOIR

• On n'est jamais trop curieux •